

**Direction des finances et de la commande publique**  
Service Commande Publique

**Objet : 202519 FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÊTEMENTS, EPI ET TENUES SPÉCIFIQUES  
DESTINÉS AUX AGENTS DE LA VILLE ET DE SON CCAS**

Déclaration sans suite du lot n°4 : **Tenues spécifiques - animation, événementiel**

**Décision 2025003 portant déclaration sans suite**

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÊTEMENTS, EPI ET TENUES SPÉCIFIQUES DESTINÉS AUX  
AGENTS DE LA VILLE ET DE SON CCAS**

LOT PASSÉ EN PROCÉDURE FORMALISÉE (APPEL D'OFFRES OUVERT)

L'acheteur,

Vu l'article R-2185-1 du code de la commande publique, et l'article 7.3 du règlement de consultation.

Article 1 : Décide de déclarer sans suite le lot n°4 : Tenues spécifiques - animation, événementiel

La déclaration sans suite est prononcée au motif d'infructuosité en l'absence d'offres dans les délais impartis. Une nouvelle consultation en procédure formalisée sera lancée pour le lot 4 avec modification du cahier des charges.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative.

Le Premier adjoint  
Délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au transport et aux Mobilités aux Grandes écoles et à l'Enseignement supérieur.

**Stéphane GOMEZ**

Stephane GOMEZ  
1er Adjoint délégué aux  
Finances et Marchés Publics  
17 déc. 2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 069-216902569-20251218-V\_MAR\_2512049-CC